

TOUS HWARANG*?

Le pratiquant de base.

Dans les deux premiers volets de notre trilogie, nous avons évoqué la figure emblématique du Maître d'arts martiaux ainsi que la forte image du Champion. Si ces deux icônes demeurent encore les références les plus connues et les plus explicites des arts martiaux modernes, il n'en demeure pas moins que, comme par le passé, le pratiquant de base, tantôt désigné par le terme de disciple, est la sève vivifiante qui enrichit et perpétue la tradition millénaire des arts martiaux. Comment vient-on aux arts martiaux ? Qui pratique les arts martiaux ?

Qu'y recherche-t-on ? Y a-t-il une différence entre les Arts Martiaux et les Sports de combats ? Est-il justifié de parler du pratiquant ordinaire d'arts martiaux ? Peut-on seulement lui définir un profil ?

Généralement le pratiquant d'art martial est considéré comme un sportif qui pratique une discipline corporelle, orientale, ésotérique et redoutable. Dans son entourage il est souvent considéré comme une personne qui a acquis une certaine assurance du fait de sa pratique particulière. Malgré tout, ce regard positif n'empêche pas la plupart des observateurs de se focaliser essentiellement sur les personnages du maître et du champion comme étant les seuls représentants valables de l'idée qu'ils se font des arts martiaux.

Mythes et réalités autour des arts martiaux

En 1948, quelques temps seulement après la fin de la tragédie du 2ème conflit mondial, Oswald Spengler publiait son ouvrage au titre cinglant et pessimiste "Le déclin de l'Occident", qui venait rajouter de l'eau au moulin des pourfendeurs de la vieille Europe, et de la modernité qui se conjuguaient avec barbarie.

A côté de cela, la fascination exercée par l'Extrême-Orient sur les missionnaires du XVII^{ème} siècle et les philosophes occidentaux du XVIII^{ème} siècle est remise au goût du jour. P. Masson Oursel dans son ouvrage "Les philosophies orientales" (1940) montre que la croyance voulait que les peuples d'Extrême-Orient "aient détenu des savoirs merveilleux et gardé plus que nous la tradition."

Grâce à un grand reportage de 1947, le magazine américain "Life" fait découvrir au monde entier les Arts Martiaux. Par la suite et par le jeu des médias, les particularismes des différentes disciplines martiales ont été gommés au profit d'un universalisme quasi uniforme des arts martiaux. Ainsi naquit "un nouveau type d'homme invincible grâce aux doctrines secrètes d'arts martiaux aussi diverses qu'ésotériques", comme le rapporte Florence BRAUNSTEIN dans son livre "Penser les arts martiaux" (1999). Pour elle, "le pratiquant qui devait trouver en lui trois forces, une force physique et musculaire, une force morale, une force vitale par son expérience des techniques de combat asiatiques, fut entrevu comme un détenteur de savoirs merveilleux qui aurait réussi, d'une certaine façon, à préserver la tradition des peuples d'Asie." Dans le monde du travail et des entreprises, le mythe du Samouraï

invincible s'est érigé en modèle de référence. Au cours des années 80, le "Gorin no sho" (Traité des 5 roues) de M. Musashi, comme auparavant "l'art de la guerre" de Sun Tze, est devenu le best-seller du management aux Etats-Unis et ailleurs.

Ceci dit, c'est surtout au cours des années soixante que l'essor des arts martiaux s'est précisé en Europe, avec l'arrivée d'experts asiatiques. Mais que recouvre ce terme d'arts martiaux ?

Le néologisme "martial arts" fut forgé en 1904 par Jigoro KANO, fondateur du JUDO, afin de souligner "les rapports entre l'univers des pratiques guerrières et le monde des Arts".

L'étymologie du mot "martial" fait référence au dieu Mars, dieu de la guerre chez les Romains. Cependant toutes les techniques pouvant être définies comme martiales ne sont pas expérimentées ou pratiquées sur les champs de bataille : art de l'éventail, art de la souplesse, art du bâton... Les arts martiaux désignent les techniques guerrières et non militaires puisque paysans, ouvriers, artisans, sectes religieuses pouvaient les utiliser pour se défendre. Pour Gérard FOUQUET, "lorsque J. Kano écrivait sur le Jujutsu ou sur le Judo en se référant au Bugei ou au Bujutsu, art (Gei) et technique (Jutsu) désignent le même objet comme dans le mot tekhné, il s'efforçait de sonder les fondements d'une culture révolue afin que de l'ancien sorte le nouveau." ("Que faut-il entendre par arts martiaux?" in Arts martiaux, sports de combat, Cahiers de l'INSEP). En français, le terme art comprend des notions d'esthétique et de technique. Il désigne une science, un savoir. Il est synonyme de technique. Le sociologue Emile DURKHEIM définit l'art comme une manière d'être articulé, d'assembler des éléments distincts "qui sont ajustés à des fins spéciales et qui sont le produit, soit d'une expérience traditionnelle communiquée par l'éducation, soit de l'expérience personnelle de l'individu." ("Education et Sociologie").

Il ne s'agit point là de faire l'histoire ou l'anthropologie des arts martiaux (nous y reviendrons sans doute) mais d'essayer de chercher à cerner les contours de leur fascination et de leur attrait sur le grand public. Car hier comme aujourd'hui, enseigné et pratiqué comme il se doit, l'art martial devient une véritable école de civisme et de confiance en soi. Parce qu'il intègre plusieurs dimensions : physique, morale, philosophique. L'Etat, tant au Japon



Les arts martiaux entre tradition et modernité (suite)

qu'en Corée par exemple, pour former un soldat à l'image du samouraï, du hwarang, se servir de ces valeurs, telles les notions de discipline, de sacrifice, de respect de soi et d'autrui... L'école, la police, l'armée devinrent des lieux privilégiés de diffusion des arts martiaux. L'ouverture au monde et aux autres a permis aux arts martiaux de sortir des temples, des cercles familiaux, des frontières de l'Extrême Orient, pour se diffuser au point d'atteindre le commun des mortels, asiatique ou non.

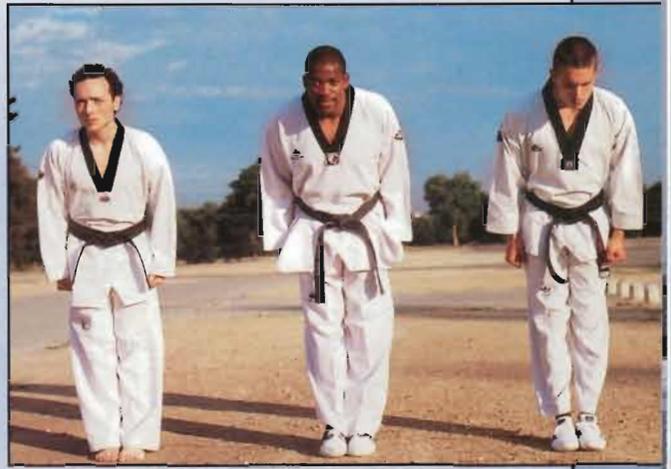
Mais la pratique de l'art martial ne s'apparente-t-elle pas de nos jours à une simple pratique sportive ?

Pratique sportive et Esprit martial

Les idées qui régissent les pratiques corporelles, le sport, la gymnastique autant que les arts martiaux sont liées à l'histoire de la philosophie ou des doctrines. Chez les anciens, les idées en éducation physique comptaient autant, sinon plus que les gestes techniques. Les arts martiaux se sont

considérablement rapprochés des sports de combat, en édictant de nouvelles règles de fonctionnement et d'arbitrage. La preuve ultime en est faite par l'inscription du Judo et du Taekwondo comme disciplines olympiques. Sans pour autant perdre complètement leur originalité.

La recherche de l'harmonie, du rapport cohérent du corps et de l'esprit est-elle l'apanage du monde asiatique ? La séparation cartésienne du sujet et de l'objet, de la matière et de l'esprit suffit-elle à elle seule à réduire à sa simple expression désarticulée la philosophie occidentale ? Platon faisait un parallèle entre l'âme humaine et le cosmos. (Timée) Pour les chinois, le corps est un microcosme dans le macrocosme. Les grecs ont été les premiers à séparer la science et la philosophie du contexte religieux. Héraclite, le dernier des Ioniens, est le premier à esquisser une théorie de la connaissance, la doctrine du logos qui désigne à la fois l'ordre



ont voulu insister davantage sur leur aspect pacifique que guerrier. Le Jujutsu est devenu le Judo, "la voie de la souplesse", l'Aikijutsu, l'Aikido, "la voie de l'harmonie", le Tae Kyon, le Taekwondo, "la voie des pieds poings".² K. TOKITSU considère le Do plutôt comme "un mode d'existence". N'est-il pas courant d'entendre que tel art martial ou tel autre est un art de vivre ? En ce sens Do en coréen ou japonais, en chinois (Tao, Dao), en indien (Mârg), lorsqu'il évoque cet équilibre qui aboutit à l'harmonie et à la sérénité de l'esprit, n'a aucune connotation ou implication religieuse. Au contraire, il s'agit d'acquérir une certaine liberté d'esprit en vue d'appliquer certains préceptes moraux et éthiques, en d'autres termes la citoyenneté. Autre aspect important qui distingue ces arts martiaux du sport en général c'est que ce qui justifie l'utilisation de ces techniques de combat reste lié à la volonté de survie.

Sport et Société.

Dans la pratique sportive en général, les motivations et les buts sont différents de ceux des arts martiaux. Certes, il est communément admis que le sport, phénomène et lien social important, permet à l'individu de développer "un esprit sain dans un corps sain." De la même façon, choisir de pratiquer un art martial équivaut souvent à s'engager dans une discipline sportive comme une autre. Pour beaucoup de nos contemporains, en dépit des encouragements des pouvoirs publics et des médecins à pratiquer le sport pour améliorer la santé, l'approche sportive demeure essentiellement ludique. Ce qui compte, c'est le plaisir intrinsèque que procure le "jeu" sportif, mais également le sentiment de bien être de la phase de récupération. Le plaisir est encore plus grand lorsque par la suite on parvient à se forger un beau corps d'athlète qui suscite l'admiration des autres ; ce qui expliquerait en partie la mode de certaines disciplines sportives propres à cultiver les muscles et le corps.

Un autre plaisir et non des moindres, c'est le spectacle que donnent à voir les tournois sportifs de tennis, de foot ou encore mieux les Jeux Olympiques.

Événement social considérable, le sport regroupe en France près de 14 millions de personnes inscrites dans des organisations sportives. Pourtant, aux XVII^e et XVIII^e siècles, le sport était réservé au vulgaire. Le mot sport, d'origine anglaise, est issu de l'ancien français "desport" apparu au XIII^e siècle et qui désignait l'ensemble des moyens grâce auxquels le temps se passait agréablement. On disait "se

harmonieux de l'univers et ce qui permet à l'homme de le concevoir. Dès le XVIII^e siècle, le progrès a été hissé au rang d'idéologie par la pensée occidentale. Matériel et spirituel, objectif et subjectif, crises et ruptures en sont les conséquences. Les taoïstes disent que "le corps de l'homme est un pays", pour rappeler les liens étroits entre l'homme et la nature, et par la même souligner la difficulté pour l'homme d'atteindre l'harmonie, ainsi que la nécessaire recherche de la voie de la sagesse ; le fameux Do.

Au début du XX^e siècle, le mot jutsu, "technique" a été remplacé par celui de DO, "voie". Parce que les maîtres qui ont réintroduit au Japon et en Corée les arts anciens du combat



TOUS HWARANG*?

désporter" au sens de s'amuser. C'est au début du XIX^{ème} siècle, avec l'Anglais Thomas Arnold, que le mot sport prend le sens qui lui est donné aujourd'hui, "celui d'une compétition ludique procurant une formation corporelle et morale, ou plus exactement aboutissant à une formation morale par le biais d'une formation corporelle." (F. Braunstein)

Le sport est donc une institution sociale qui canalise les énergies et véhicule des valeurs. Voilà qui explique sans doute la remarque suivante du baron P. de Coubertin dans ses "Mémoires olympiques": "Dans beaucoup de sports grecs, sinon dans tous, apparaît la préoccupation d'accroître la difficulté tandis que les modernes cherchent à faciliter à l'athlète son effort." De la même manière, les coups réputés dangereux ou mortels sont proscrits dans les arts martiaux, pour satisfaire aux exigences légales des institutions modernes.

Le résultat en est que l'adhésion au sport et aux arts martiaux a connu un essor fulgurant, à l'image du foot, du basket, du tennis, du judo, du taekwondo. Dans le cas de ce dernier exemple, la progression du nombre d'adeptes au niveau mondial est spectaculaire. Codifié seulement au milieu du siècle dernier, le taekwondo s'est rapidement répandu à travers le monde par le biais d'une politique à la fois volontariste et de coopération des dirigeants du pays du matin calme. A l'origine, les arts martiaux en France constituaient surtout un phénomène urbain. D'après des sources fédérales (FFKAMA), en 1961, la Fédération française de Karaté, associée à celle de Judo comptait 150 licenciés, dont 20 ceintures noires, répartis dans une dizaine de clubs installés dans la région parisienne. En 1962/63, le nombre de clubs a atteint 20 pour 600 licenciés, et en 1966/67, 180 clubs pour 6000 licenciés. En 20 ans, de 1976 à 1996, le nombre de pratiquants de Karaté et Arts martiaux affinitaires a quadruplé, pour atteindre 201 744 licenciés en 1996. Pour sa part, le Judo est passé de 5 039 licenciés en 1989, à 450 123 en 1993. La fin des années 80 et le début des années 90 sont une période d'affluence particulière pour les arts martiaux et les sports de combat. La lutte, la savate sont en pleine évolution. Les arts martiaux chinois ont doublé le nombre de leurs licenciés dans cette période pour progresser encore de 28,53% en 1995/96. Régulièrement, de nouvelles disciplines martiales d'Extrême-Orient apparaissent. Mais la progression la plus spectaculaire concerne les

arts martiaux coréens avec 46,26% de plus dans cette période. L'exemple du taekwondo confirme cette tendance: de la saison 94/95 à l'an 2000, le nombre de licenciés est passé de 18427 (95/96) à 36200 (publication de la FFTDA en 2000). Selon un rapport de l'INSEP, le milieu des années 90 semble avoir été une période clé de l'évolution du sport, avec un net accroissement du nombre des adhérents. L'augmentation était de 21,2% entre 1981 et 1985.

Un constat: Parmi les 14 millions de personnes inscrites dans les organisations sportives, environ 87% sont âgés de 14 à 17 ans (données du ministère de la Jeunesse et des Sports, 1997). Paradoxe pourtant, il existe un taux d'abandon élevé chaque année, en particulier au moment de l'adolescence. Ce phénomène de "turn over" concerne tous les sports, les fédérations, et n'épargne pas les arts martiaux.

Que retenir ?

Il est intéressant de noter que sur les statistiques globales de la FFKAMA au moment de sa séparation avec le Taekwondo (1994), le nombre le plus important de pratiquants est celui des plus jeunes, les poussins à raison de 27% de l'ensemble, et celui des plus anciens, les vétérans et les seniors soit 31%. Dans le cas de la FFTDA, les statistiques globales de 2000 donnent la répartition suivante: jeunes 15%, poussins 8%, pupilles 11%, benjamins 11%, minimes 9%, cadets 9%, juniors 8%, seniors 26%, vétérans 15%. Soit pour l'ensemble des moins de 10 ans 33%, et pour les seniors et vétérans 41%. Rappelons nous l'explication de Gesink pour qui les parents s'adressent aux arts martiaux comme lieu d'éducation physique et civique, complément de l'encadrement et de la formation de leur progéniture. En effet, l'enfant ne sait pas mais il sait apprendre. Son énergie débordante peut être canalisée par une discipline globale, l'art martial qui intègre une pratique physique et comportementale, une attitude morale et un discours éthique et philosophique. L'enfant qui généralement a tendance à ressembler et à faire plaisir à ses parents, est susceptible de jouer plus facilement qu'un autre le jeu.

Par contre les adolescents, avec la découverte et la confrontation à des difficultés nouvelles, sont plus sujets à des perturbations et des désistements, d'autant plus que dans la fourchette de 14 - 17 ans les charges de travail et les examens scolaires sont lourds. En ce qui concerne les jeunes

adultes, l'entame de la période de majorité et de responsabilités professionnelles et parfois familiales ne laisse toujours pas la possibilité de s'astreindre durablement à une discipline supplémentaire dans une salle de sport ou un dojang. Quant aux vétérans et seniors ils ont mieux acquis la faculté d'engagement, l'expérience de la vie y étant sans doute pour beaucoup. Pourquoi se retrouvent-ils nombreux dans les

arts martiaux, non pas pour y briller de la couleur d'une médaille d'or quelconque, mais pour cheminer ensemble avec d'autres à la recherche d'un équilibre et de l'harmonie avec soi, les autres et la nature? Alors même qu'il est courant d'entendre dire, "vous êtes trop vieux pour faire tel sport, surtout pas un sport de combat (l'art martial étant assimilé au sport de combat)". Eh bien parce que l'art martial est une discipline globale et non pas seulement un sport de combat; il intègre plusieurs variables tel que nous l'avons tantôt évoqué. A ce titre, sa pratique régulière équivaut à un cheminement initiatique et non pas à un dévouement organisé, régulier, mais limité dans le temps et dans l'espace. Comme art de vie, il se confond à un mode d'être. En ce sens, c'est un apprentissage difficile mais accessible à toute volonté déterminée. Le pratiquant de base, c'est donc celui qui s'astreint à une telle discipline. Ce faisant, il est Hwarang, ne fut-ce que des temps modernes. Accepter de maîtriser la violence d'une telle manière, se plier à une humilité dans le dojang quel que soit son statut social, satisfaire au self control et à tous les rites de l'entraînement, y compris le salut par le buste qui se penche à l'entrée du dojang ainsi qu'au début et à la fin de chaque action, savoir en tenir compte en dehors du dojang, c'est savoir devenir à la fois soi-même et autre, c'est être art martialiste, quelque soit le grade, la couleur de la ceinture, quel que soit l'âge, la profession, l'origine sociale, la race, la croyance... C'est cela le pratiquant de base de l'art martial. Il peut être connu (Elvis Presley, le roi Hussein de Jordanie ont pratiqué le Karaté, le président Bill Clinton et le roi d'Espagne ont pratiqué le taekwondo), il peut être le plus humble et le moins gradé d'entre nous, un voisin de travail ou de quartier, un camarade d'école qui se distingue et se confond à la fois aux autres par son calme naturel et son penchant pour la solidarité citoyenne. Le pratiquant ordinaire d'art martial, c'est aussi celui qui finit par devenir un champion particulier, ou un Maître émérite. Ainsi se perpétuent les arts martiaux, comme toute chose.

Adama COULIBALY
Instructeur au Club Saint Germain Paris

*Hwarang: Dans l'ancienne Corée, guerrier dont le comportement et l'éthique étaient proches de ceux des Samouraï à la même époque et auxquels furent inculquées des valeurs de courage, justice, fidélité au pays, respect du père, amour de la vérité. On leur enseignait également un code d'honneur (Hwarang Do Meng Sae) en même temps que les techniques de combat (Hwarang Do).

² Par la suite le Jujutsu fit une nouvelle apparition sous la forme qu'on lui connaît aujourd'hui, avec une prédominance des techniques d'auto défense. La famille GRACIE a donné au jujutsu des lettres de noblesse tracées sur l'autel de l'efficacité au combat, caractéristique essentielle du "jujutsu brésilien". Quant au taekwondo, l'aspect sportif ayant prédominé à la faveur de la course à l'olympisme, des voix s'en sont inquiétées. Maître KIM YONG HO a alors fondé le taekwonmudo qui ambitionne de redonner à l'art martial du pays du matin calme son esprit traditionnel.

Photos Didier Lassissi

